

Successions

ECTS : 6

Description du contenu de l'enseignement :

- Fondements et évolution du Droit des successions.
- Dévolution légale et volontaire de la succession.
- Transmission de la succession (option, saisine, gestion de la succession durant l'indivision).
- Liquidation de la succession (vérification de l'intégrité de la réserve héréditaire et réduction des libéralités excessives évaluation des droits effectifs du conjoint successible).
- Partage successoral (opérations préalables au partage, notamment rapport des libéralités, règles du partage).

Compétence à acquérir :

- Être en mesure de suivre les enseignements approfondis de "Droit civil des personnes et de la famille" proposés en Master 2 de Droit notarial, dans la perspective de la préparation ultérieure du DESN (Diplôme d'études supérieures de notariat).
- Être en mesure de liquider une succession présentant une situation de concours entre un conjoint survivant (non gratifié) et divers autres successibles (gratifiés ou non).

Document susceptible de mise à jour - 30/05/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16